



Mettre dehors mon compagnon

Par **nadou07**, le **02/06/2014 à 11:05**

je vous avait déjà demander conseils j'heberge mon compagnon qui a bracelet electronique j'assume tous car ne fait rien,si je vais a la gendarmerie pour qu'il le mette dehors de chez moi?Est ce possible?Merci de vos reponses

Par **aguesseau**, le **02/06/2014 à 15:35**

comme il n'y a aucune infraction pénale ce n'est pas aux gendarmes de le mettre dehors puisque vous écrivez que vous hébergez votre compagnon, c'est à vous de le mettre dehors. avez-vous donné votre accord à l'administration pour que l'adresse du bracelet électronique soit chez vous ?
cdt

Par **nadou07**, le **02/06/2014 à 16:03**

oui j'ai donné mon accord donc cela veut dire que je dois attendre qu'on lui enlève(9juillet) pour le mettre dehors?

Par **aguesseau**, le **02/06/2014 à 18:07**

bjr,

je pense que vous avez donné votre accord en connaissant les conséquences.
donc je pense que vous devez attendre le 9 juillet.
cdt